



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/15

Reçu en Préfecture le : 16/07/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 15 juillet 2015
D - 2015/294

Aujourd'hui 15 juillet 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOUE, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Gérard CARMONA, Madame Constance MOLLAT

**Soutien au développement du commerce et de l'artisanat
de la Ville de Bordeaux. Demande de subvention de
l'association Judaïque/Saint Seurin. Décision. Autorisation**

Madame Virginie CALMELS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique de développement du commerce et de l'artisanat, la Ville de Bordeaux souhaite poursuivre son soutien actif aux associations de commerçants et artisans. Ces associations sont des acteurs essentiels de l'animation et de la communication commerciales et artisanales dans tous les quartiers de la ville.

L'association des commerçants Judaïque Saint Seurin organisera une manifestation « A la découverte de la rue Judaïque » du 9 au 19 septembre 2015.

Cette action permettra de mettre en avant le tissu commercial de la rue, sa diversité ainsi que la qualité de ses commerces.

Les commerçants et artisans souhaitent aussi promouvoir une cohésion de quartier, redynamiser le lien entre les habitants et les commerçants et ainsi participer à l'attractivité globale du quartier.

Cette opération doit permettre de renforcer un commerce de proximité et de passage, qui souffre d'une conjoncture compliquée, mais qui reste une force d'action et de vie d'un quartier.

L'opération se déroulera sur deux temps :

- Une offre commerciale mutualisée du 9 au 19 septembre 2015, avec un jeu pour favoriser le lien commerçant-client, la fidélisation des visiteurs et l'achat dans les commerces.

Durant 10 jours les commerces proposeront des offres commerciales au travers d'un livret, réalisé en partenariat avec la Ronde des Quartiers de Bordeaux et mis à disposition dans les commerces et autres lieux de la ville.

- Une journée de découverte, dégustations chez les commerçants ainsi qu'un moment privilégié de rencontre autour d'un défilé de mode, le samedi 19 septembre place des Martyrs de la Résistance.

Budget de la manifestation				
CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	HT	TTC	INTITULE	TTC
Animations	2 900	3 480	Partenaires Publics	2 500
Animations enfants	1 500	1 800	Ville de Bordeaux	1 500
Mannequins	400	480	Fonds d'Intervention Local	1 000
Achats alimentaires	500	600		
Groupe de musique	300	360		
Animateur	200	240	Partenaires Privés	1 363
Logistique	319	383	Association de commerçants	1 363
Gardiennage	319	383		
TOTAL	3 219	3 863	TOTAL	3 863

La subvention demandée à la Ville s'élève à 2 500 € et se répartit de la façon suivante :

- 1 500 € au titre du développement économique
- 1 000 € au titre du Fonds d'Intervention Local

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à décider le versement des subventions présentées ci-dessus, dont les montants seront imputés sur le budget de la Ville.

Ces subventions seront versées à l'association des commerçants Judaïque/Saint Seurin sous réserve de la signature du contrat d'opération correspondant, de la fourniture de toutes les pièces justificatives et de l'obtention de toutes les autorisations administratives et réglementaires et sécuritaires nécessaires à l'organisation des manifestations.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Virginie CALMELS